



CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

sur rendez-vous au **05 59 84 53 66**
de 9h à 12h et 13h à 17h

2nd semestre 2017

Permanences de l'architecte conseiller du CAUE

PAU - CAUE 64

le lundi

Permanence hebdomadaire

ORTHEZ - Services techniques

le mardi

Permanence mensuelle

BAYONNE - CAUE 64

le mercredi

Permanence hebdomadaire

OLORON - CIAP

le vendredi

Permanence mensuelle

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES